

SFACT Hospitalier : PLACEBO sur une jambe de bois ?

CTL du 21 mai 2019



Le mardi 21 mai, nous étions convoqués à un CTL dont le sujet principal était l'examen du projet de mise en place du service facturier au sein de la trésorerie des établissements hospitaliers de Haute-Saône.

Après avoir lu notre déclaration liminaire (en annexe), nous avons été informés du bilan de la formation professionnelle 2018, La situation est globalement stable par rapport à la situation de 2017.

Nous avons fait remonter qu'il serait bon de pouvoir participer à des formations parfois ciblées « fiscales » ou « gestion publique » (formation succincte sur le PAS ou la campagne IR qui touche la totalité des agents).

Le PAP (Programme Annuel de Prévention) n'ayant pas été validé en CHSCT sera réexaminé lors d'une future instance (probablement le même jour que la réunion du CHSCT le 25 juin), En effet ce document doit être validé pour le 30 juin.

Le rapport d'activité 2018 dresse un bilan sensiblement identique à 2017. Il n'a suscité que des remarques de pure forme déjà évoquées dans d'autres CTL.

La direction nous a ensuite présenté sa vision du SFACT hospitalier (Service FACTurier).

Il se présente comme un outil permettant d'éviter un double contrôle. Ainsi, ordonnancement et liquidation des dépenses se font indifféremment par des agents issus de la filière hospitalière et des agents des finances publiques. Prévu juridiquement, nous considérons qu'il s'agit d'un

début de brèche dans la séparation ordonnateur-comptable, fondement de notre administration. Une convention est en cours d'élaboration afin de déterminer le rôle de chacun et surtout le nombre d'agents que le Groupement Hospitalier envisage d'affecter à cette mission. Une structure mixte (agents hospitaliers et agents des finances) serait donc créée avec un périmètre d'activités et de contrôles à définir sous l'autorité du comptable ou de son adjoint. En fonction du nombre de volontaires des agents hospitaliers, l'activité sera plus ou moins étendue d'où ou complexité d'organisation à craindre,

Malgré ces incertitudes, **la Trésorerie Hospitalière sera installée au premier trimestre 2020.** « Les locaux existent et nous savons faire les déménagements » dixit la Direction. **Donc pas d'inquiétude !**

L'ensemble des OS a voté contre ce projet de mise en place du SFACT au vu des nombreuses questions sans réponse à ce jour.

Le projet avance mais ne serait-il pas trop ambitieux ?

Questions diverses:

- **Géographie revisitée** : le Président nous informe que des annonces seront faites début juin. Un forum des B et C devrait préciser la structure de notre futur réseau.
- **Zéro Cash** : Des conventions avec des partenaires extérieurs (la POSTE, buralistes) sont en cours de signature.

FO a exprimé de grandes inquiétudes quant à cette décision. Le Directeur a répondu qu'il comprenait mais il s'est tout de même empressé de proposer la Haute-Saône pour expérimenter cette « innovation » destructrice pour notre réseau.

Les représentants FO en CTL :

Brigitte FAIVRE- Marie Catherine LEGRAND- Pascal PETITJEAN

N'HÉSITEZ PAS NOUS CONTACTER POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLÈMES OU DEMANDER DES PRÉCISIONS.